

Répondre aux appels d'offres de marchés publics

RS7161 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	310, 312
Formacode(s)	13209, 32094, 12522
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	30/04/2025
Date d'échéance	30/04/2030

Certificateur(s)

CMP · SIRET : 49160814700022

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

La certification vise à attester des compétences nécessaires pour répondre aux appels d'offres de marchés publics. Les titulaires sont en mesure de répondre aux appels d'offres en suivant une méthodologie d'étapes prédéfinie :

- identifier, décrypter et sélectionner les appels d'offres de marchés publics auxquels répondre
- établir un mémoire technique
- préparer un dossier de candidature
- transmettre la réponse et demander les justifications des succès ou des rejets des candidatures
- se faire connaître par les acheteurs publics

La certification intègre les problématiques d'accès des entreprises - en particulier des PME - à la commande publique en valorisant leurs forces, notamment en matière humaine, technique, environnementale et sociale.

Elle intègre aussi les enjeux de développement durable, qui sont d'autant plus importants dans la réponse aux appels d'offres de marchés publics, que le Plan National d'Achats Durables a pour objectif que 100% des contrats de la commande publique comportent une clause environnementale, et 30% une clause sociale à partir de 2025.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Identifier les appels d'offres correspondant au domaine d'activité et au périmètre géographique d'intervention de son entreprise en utilisant les plateformes de publication d'avis de marchés publics, afin de repérer le plus tôt possible ceux auxquels l'entreprise est susceptible de répondre.

Décrypter les appels d'offres en utilisant toutes les informations disponibles dans le Dossier de Consultation des Entreprises (AAPC, RC, CCTP, CCAP...), et en interrogeant les collectivités si nécessaire, afin d'identifier et qualifier les critères de décision et les besoins explicites et implicites du donneur d'ordres, ainsi que la procédure à suivre pour répondre.

Sélectionner les appels d'offres auxquels répondre par une analyse de l'adéquation entre d'une part les besoins et critères de décision techniques, environnementaux, sociaux et économiques des collectivités et d'autre part les spécificités, forces, faiblesses et positionnement concurrentiel de son entreprise afin de ne candidater qu'aux marchés les plus intéressants pour son entreprise.

Rédiger un mémoire technique en démontrant l'adéquation de son offre aux besoins et aux critères de décision de la collectivité, en valorisant l'expertise de son entreprise, en tenant compte des enjeux de développement durable et le cas échéant des différentes situations de handicap, afin de maximiser ses chances de gagner l'appel d'offres.

Réaliser le volet administratif, en rédigeant les parties concernées des dossiers de réponse, en déposant un dossier dématérialisé et en respectant les spécifications du dossier de consultation et la réglementation en vigueur, afin de sécuriser sa candidature.

Identifier les raisons du succès ou de l'échec de son offre après l'attribution d'un marché, en interrogeant la collectivité et en utilisant les différents moyens d'accès à l'information permis par la réglementation, afin d'en tirer des

enseignements pour maximiser ses chances de succès lors de prochains appels d'offres.
Développer des relations avec les collectivités en amont et en aval des appels d'offres, en interagissant avec les décideurs pertinents et les parties prenantes dans le respect de la réglementation, afin d'anticiper les futurs appels d'offres.

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

La certification s'adresse aux publics suivants :

- professionnels travaillant déjà sur le volet commercial des appels d'offres publics
- professionnels travaillant déjà sur le volet administratif des appels d'offres publics
- professionnels travaillant déjà sur le volet développement durable des appels d'offres publics

Les candidats doivent justifier de l'exercice d'une activité ou d'un projet d'activité supposant de répondre à des appels d'offres publics.

PRÉREQUIS À LA VALIDATION

Les candidats doivent présenter les conditions suivantes :

avoir été assidu aux programmes de formation suivis

s'être présenté à l'ensemble des évaluations certificatives en ayant transmis en amont les documents produits

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

- Le directeur de CMP ou son représentant dûment habilité
- Deux professionnels experts des marchés publics, externes à l'organisme de formation

Base légale

Date de décision	30/04/2025
Durée de l'enregistrement	5 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	30/04/2030
Date de dernière délivrance possible	30/10/2030

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RS5893

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/7161/>

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	6
Parcours menés à terme	2
Taux d'achèvement	33 %
Période	07/2025 – 03/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	12
Montant total engagé	39 166 €
Coût moyen par dossier	3 264 €
Durée moyenne	41 h
Période	07/2025 – 03/2026
France compétences	81 %
OPCO	18 %
Reste à charge titulaire	1 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.